

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

Concertation 6^e Instance permanente de concertation PSMO : la concertation se poursuit au plus près du chantier

Le 22 juin 2026, la sixième Instance permanente de concertation (IPC) de Port Seine-Métropole Ouest s'est tenue à Achères, au cœur même du chantier. Cette rencontre a permis aux parties prenantes de faire le point sur l'avancement des travaux, les mesures environnementales mises en œuvre et les prochaines étapes du projet.

Published on 30/06/2026 - Updated 9/07/2026



©HAROPA PORT

Une concertation ancrée dans le terrain

Pour ce nouveau rendez-vous, l'Instance permanente de concertation (IPC) de Port Seine-Métropole Ouest a choisi de se rapprocher du chantier. Le rendez-vous s'est déroulé à Achères, dans les locaux de Spie Batignolles Le Foll TP, l'entreprise chargée de réaliser les voiries, les réseaux et les aménagements paysagers du futur port.

Cette rencontre a réuni représentants de l'État, élus, riverains, associations, acteurs économiques et sentinelles travaux autour d'un objectif commun : suivre l'avancement du projet et échanger en toute transparence sur les opérations en cours.

Travaux, environnement et aménagements au cœur des échanges

Les participants ont pu prendre connaissance des **principales étapes réalisées depuis fin 2025 ainsi que du calendrier du second semestre 2026.**

L'entreprise Spie Batignolles Le Foll TP a présenté les aménagements qu'elle conduira sur le site, notamment les voiries, les réseaux, le mobilier urbain et les futurs espaces paysagers.

Les échanges avec les participants ont permis d'aborder plusieurs sujets concrets, parmi lesquels la **future passerelle piétonne-cycliste**, les questions liées au bruit, aux vibrations et aux poussières, ainsi que les circulations de camions maintenues sous le plafond de 50 rotations quotidiennes.

Les participants ont également pu évoquer les **plantations prévues**, le devenir de la villa de style Louis XIII conservée sur les berges d'Andrésy et les dispositifs mis en place pour signaler d'éventuelles nuisances.

Un suivi environnemental partagé

Une attention particulière a également été portée aux **mesures destinées à limiter les impacts du chantier**, parmi lesquelles :

- la préservation de la faune et de la flore ;
- l'utilisation d'une centrale d'enrobé bas carbone ;
- la valorisation des déblais ;
- le suivi du bruit et de la qualité de l'air.

Dans le cadre de la démarche de concertation, **Airparif est également intervenu pour présenter les résultats de sa première campagne de mesure de l'empoussièrement.** Cette étude constitue l'état de référence du site avant les principales phases de travaux.

Un point d'étape sur le **suivi acoustique** assuré par Bruitparif a également été partagé. Les mesures réalisées sont accessibles en continu en ligne, permettant à chacun de suivre l'évolution des indicateurs tout au long du chantier.

[Accéder au suivi acoustique AirParif](#)

Une visite pour découvrir les futurs aménagements

La matinée s'est achevée par une **visite de terrain le long de la future promenade des berges**. Les participants ont ainsi pu découvrir les secteurs qui accueilleront demain les zones humides, les aménagements paysagers et la villa préservée d'Andrésy.

Cette immersion a permis de mieux visualiser la transformation progressive du site et de poursuivre le dialogue autour d'un projet qui se construit avec l'ensemble des parties prenantes.

**LH
PORT
DAYS**